

« TRANSFORMER POUR PROGRESSER »



«les habitudes,les pratiques,les individus »



Préambule

La formation devient un enjeu essentiel pour mener à bien l'ensemble du plan de développement fédéral, régional et départemental. La formation, c'est l'affaire de tous. Une fédération d'utilité publique ne peut rester en marge de l'évolution des pratiques.

Pour tenter de répondre à l'ensemble de ces problématiques, la réforme du système fédéral de formation de l'encadrement, s'appuie sur quelques principes de bases qui nous semblent incontournables :

- Les qualifications fédérales répondent aux besoins des clubs, dans le cadre d'une politique au service de ses licenciés et des missions qui lui sont confiées.
- Les qualifications fédérales sont en relation avec l'organisation des pratiques, riche de l'ensemble des disciplines de la Fédération Française de Natation.

Ainsi, **la pluridisciplinarité est le socle de la culture fédérale.**

- **Tout licencié doit être encadré par du personnel ayant reçu une formation.**

- Chaque personne ayant en charge des licenciés doit être **en mesure d'assurer leur sécurité.**

- L'accès à une formation fédérale requiert pour le stagiaire **d'être titulaire du diplôme du niveau sous-jacent.** Toutefois, le dispositif permet au candidat d'accéder à la formation fédérale à n'importe quel niveau à condition d'avoir validé les compétences des niveaux sous-jacents. Cette obligation de validation des compétences des niveaux sous-jacents est vérifiée lors du positionnement.

- Dans son orientation pédagogique, la Fédération Française de Natation se positionne sur le principe de l'acquisition de compétences par la **pédagogie de l'action.**

- La formation de **l'encadrement est une des composantes essentielles de la labellisation des clubs.**

- les certifications fédérales s'appuient sur le principe de la **certification professionnelle**

- Les activités s'exercent dans le cadre associatif, au sein des associations sportives affiliées à la Fédération Française de Natation.

- L'activité d'un breveté fédéral est exercée à **titre bénévole ou professionnel (pour les personnes titulaires du BEESAN ou du BEES2°).**

L'engagement dans l'encadrement est un moyen de se placer au service des autres, d'acquérir une reconnaissance, voire de se constituer un livret de compétences. En réinvestissant les acquis de leur pratique, les jeunes sportifs continuent à vivre leur passion et à transmettre la richesse d'une culture vécue. Cette démarche peut, pour certains, susciter des vocations professionnelles, capitales pour notre mouvement fédéral.

Il est essentiel de favoriser, d'encourager et d'accompagner l'engagement de nos jeunes licenciés dans la filière fédérale d'encadrement.

Autres Remarques importantes :

- La possession du diplôme **Prévention Secours Civiques 1 est obligatoire** pour obtenir un diplôme fédéral et **n'est pas dispensé par l'ERFAN**



Le mot du Président

- « PROGRESSER »

Chaque jour sur le métier, se remettre à l'ouvrage!

Il n'existe pas de vérité formatée. Nos connaissances sont notre expérience, mais chercher à progresser, ce n'est pas les transmettre en espérant qu'elles soient retenues et à nouveau transmises, c'est accompagner l'élève dans son développement. Nos formations respectent cette pédagogie fédérale.

Celles-ci constituent un facteur incontournable d'évolution de nos éducateurs dans leur recherche d'acquisition de nouvelles relations avec les jeunes nageuses et nageurs. Plus forte sera leur connaissance du développement humain, plus adaptée sera leur action de construction des nageurs.

Notre mission fédérale nous oblige à mettre tout en œuvre pour que nos formations aident et soutiennent chaque éducateur, depuis l'Ecole de Natation Française (ENF), jusqu'aux compétitions, et ce en favorisant le développement maximum des compétences de chaque licencié.

L'essentiel des compétences de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN) s'oriente vers les diplômes fédéraux, mais nos activités se doivent d'apporter notre contribution à la formation continue des éducateurs de toutes origines.

Nous poursuivons notre ligne directrice pour une préparation optimale du futur « Projet de Développement Régional 2017-2020 »

Calendrier 2015-2016

Echelon départemental (Ardennes/Marne et Aube/Haute-Marne)

Assistant club : de janvier à juin 2016

BF1 : de novembre 2015 à mai 2016

Formation des officiels A et B : 1 session par département

Formation Evaluator et Assistant ENF 1 : 1 session par département

Formation des dirigeants : 1 à 2 sessions dans l'année par département

1^{ère} action : **Le pacte commun de progression**

Echelon régional

Procédure BPJEPS AAN vers le BF2 : 5 septembre 2015

BF2 : d'octobre 2015 à mai 2016

BF3 Natation Course : d'octobre 2015 à juin 2016

BF4 Natation Course : de septembre 2015 à juin 2016 (mutualisé avec la région Lorraine)

Formation Evaluator et Assistant ENF 2 et 3 : 1 ou 2 sessions sur demande

Formation continue des entraîneurs : 12 et 13 septembre 2015

Formation continue des éducateurs : du 8 au 12 février 2016

BNSSA en formation continue : d'octobre 2015 à avril 2016 à Châlons en Champagne

BNSSA en stage bloqué : Vacances de février à Langres et 1^{ère} semaine de Pâques 2016

CAEPMNS : Mai 2016 dans les Ardennes

BPJEPS AAN en partenariat avec le CREPS de Reims à partir de septembre 2015



La formation, à quel âge ?

		13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +
BREVETS FEDERAUX	Assistant Club		X	X	X	X	x
	BF1			X	X	X	X
	BF2				X	X	X
	BF3					X	X
	BF4						X
	BF5						X
Secourisme	PSC1	X	X	X	X	X	X
	PSE1				X	X	X
	PSE2				X	X	X
Sauvetage	BNSSA					X	X
Arbitrage	Officiel B				X	X	X
	Officiel A						X
Formation D'état	BPJEPS AAN						X
	DEJEPS AAN						X
	DESJEPS AAN						X

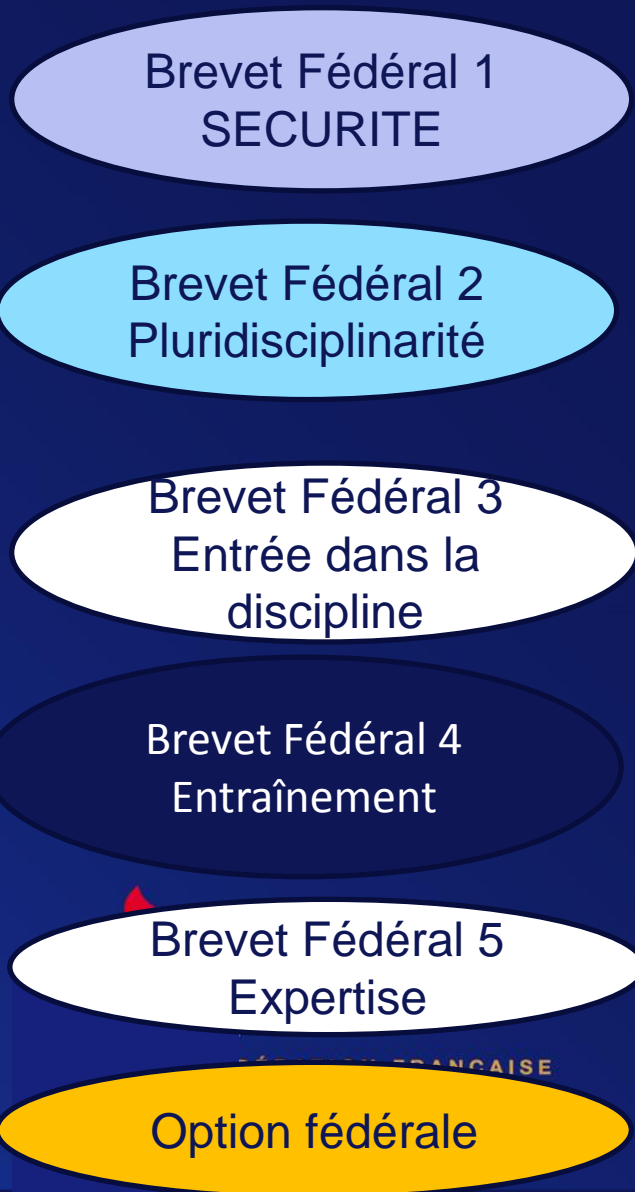
I) LES BREVETS FEDERAUX



ACTIVITES SPORTIVES

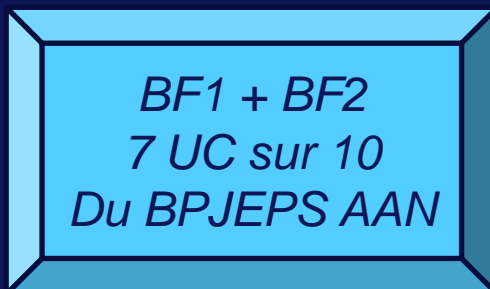
BREVETS FEDERAUX

DIPLÔMES D'ETAT



A
S
S
I
S
T
A
N
T

C
L
U
B



ASSISTANT CLUB : Un diplôme transversal

Qu'est-ce que je fais ?

- J'assiste un responsable de groupe dans ses missions et sur tout type de public à tous les niveaux de pratique et sur l'ensemble des disciplines
- J'accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

Combien de temps dure la formation ?

- 20h de pratique avec les formateurs soit 2 journées ainsi qu'une matinée
- 30h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 4h d'accompagnement à un déplacement

Le candidat doit posséder le PSC1 à l'issue de la formation, il n'est pas dispensé par l'ERFAN.

Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 14 ans et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Être titulaire du sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée

Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je valide mon sauv'nage si je n'en suis pas titulaire
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN

ASSISTANT CLUB : Un diplôme transversal

Cette formation s'adresse aux élus ainsi qu'aux jeunes souhaitant appréhender au mieux l'environnement fédéral, les thèmes abordés sont :

L'environnement du club, l'Ecole de Natation Française, la formation fédérale, la pédagogie, ainsi que la sécurité.

La formation se déroule sur deux fois 1 journée + 1 matinée

Ardennes / Marne :

Charleville-Mézières, Châlons en Champagne et Reims en fonction de la localisation des candidats

Retour des inscriptions avant le 15/12/2015

Dates : Entre janvier et avril 2016

En fonction du calendrier départemental

Aube et Haute-Marne :

Troyes, Saint-Dizier retour des inscriptions avant le 15/12/2015

Dates : Entre janvier et avril 2016

En fonction du calendrier départemental

Nombre de candidats : entre 8 et 15

Coût: 200€ / 100€ en fonction du statut et sur demande*

*Une Aide égale à 50% du prix annoncé est possible pour les bénévoles de la région Champagne-Ardenne qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

BREVET FEDERAL 1 : Vers le sauv'nage

Qu'est-ce que je fais ?

- Je conduis des activités vers l'acquisition du sauv'nage
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

Combien de temps dure la formation ?

- 66h de pratique avec les formateurs soit 5 week-end
- 35h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 4h d'accompagnement à un déplacement

Le candidat doit posséder le PSC1 à l'issue de la formation, il n'est pas dispensé par l'ERFAN.

Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 15 ans et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du sauv'nage ou satisfaire au test d'entrée

Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je valide mon sauv'nage si je n'en suis pas titulaire
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN
- Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien
- Je passe l'entretien sur l'accompagnement lors d'un déplacement
- Je suis titulaire du PSC1 à l'issue de la formation

BREVET FEDERAL 1 : Vers le sauv'nage

Cette formation se déroule sur 5 modules de 2 jours répartis entre octobre 2015 et mai 2016.

Une réunion d'information sera programmée dans chaque département.

Cette action est mutualisée sur deux départements. Les Ardennes et la Marne pour le Nord de la région et l'Aube et la Haute-Marne pour le sud. Les sites d'accueil des stagiaires seront communiqués lors du 1^{er} module.

Organisation prévisionnelle :

***Ardennes/Marne**

Module 1 : 14 et 15 novembre 2015 à Châlons en Champagne au siège du CR07

Module 2 : 12 et 13 décembre 2015

Module 3 : 16 et 17 janvier 2016

Module 4 : 6 et 7 février 2016

Module 5 : 26 et 27 mars 2016

***Aube / Haute-Marne**

Module 1 : 28 et 29 novembre 2015 à Troyes au complexe Henry TERRE

Module 2 : 9 et 10 janvier 2016

Module 3 : 27 et 28 février 2016

Module 4 : 12 et 13 mars 2016

Module 5 : 23 et 24 avril 2016

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût: 600€ / 300€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07

- **IMPORTANT** : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge
- Retour des dossiers d'inscription pour le 1^{er} novembre 2015

BREVET FEDERAL 2, Option Natation Course : Vers le pass'sports de l'eau et le pass'compétition

Qu'est-ce que je fais ?

- Je conduis des activités vers l'acquisition du pass'sports de l'eau et pass'compétition
- Je conçois un projet d'animation pluridisciplinaire
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité des pratiquants de mon groupe

Combien de temps dure la formation ?

- 115h de pratique avec les formateurs soit 16 jours de formation
- 60h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 8h d'accompagnement à un déplacement

Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 16 ans au 31/12 de l'année de formation et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du Brevet fédéral 1, du sauv'nage et du pass'sports de l'eau ou satisfaire au test d'entrée
- Etre titulaire du PSC1

Comment faire pour obtenir mon diplôme ?

- Je satisfais au test de sécurité
- Je satisfais au contrôle continu mis en place par l'ERFAN
- Je prépare et conduis une séance suivie d'un entretien
- Je passe l'entretien sur l'accompagnement lors d'un déplacement

BREVET FEDERAL 2, Option Natation Course : Vers le pass'sports de l'eau et le pass'compétition

Cette formation se déroulera sur 16 jours répartis entre octobre 2015 et mai 2016

Lieu : Centre sportif de l'Aube pour la séquence 1 et structures d'alternance (en fonction de la localisation des candidats)

Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 25/09/2015

Présentation de la formation, Tests d'entrée et positionnement : 3 octobre 2015 à Châlons en Champagne

Séquence 1: du lundi 26 au vendredi 30 octobre 2015 au CREPS de Reims (groupe Pass'compétition)

A partir de la séquence 2, la formation se déroulera dans les structures d'alternance avec pour support les écoles de natation du club.

Séquence 2 : 12 et 13 décembre 2015

Séquence 3: 23 et 24 janvier 2016

Séquence 4 : du lundi 8 au vendredi 12 février 2016 au CREPS de Reims (encadrement des groupes pass'sports de l'eau)

Séquence 5 : 24 et 25 avril 2016

Horaires : 9h-12h30 13h30-17h30 en fonction des sites de formation

Le dimanche, fin à 17h au plus tard

IMPORTANT : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge

Certification à partir du 1^{er} mai.

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût: 1200€ / 600€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07

L'obtention du BF2 confère à son titulaire une dispense de 7 UC/10 du BPJEPS AAN

BREVET FEDERAL 3, Natation Course :

Au cœur du programme d'acquisition et de développement

Qu'est-ce que je fais ?

- Je conçois et coordonne le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club
- Je conçois le programme d'acquisition et de développement de la discipline
- Je conduis des activités dans le cadre des programmes d'acquisition et de développement de la discipline amenant les jeunes jusqu'aux premières pratiques compétitives
- Je participe au fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité de la pratique et des pratiquants de mon groupe

Combien de temps dure la formation ?

- 115h de pratique avec les formateurs soit 16 jours de formation
- 60h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 12h d'accompagnement à un déplacement

Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 17 ans au 31/12 de l'année de formation et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du Brevet fédéral 2 ou du BPJEPS AAN + ENF 1, 2 et 3.
- Satisfaire au test de sécurité
- Etre titulaire du PSC1

BREVET FEDERAL 3, Natation Course :

Au cœur du programme d'acquisition et de développement

Cette formation se déroulera sur 16 jours répartis entre octobre 2015 et mai 2016

Lieu : Centre sportif de l'Aube et structures d'alternance des stagiaires

Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 25/09/2015

Tests d'entrée, positionnement et formation ENF3: 4 octobre 2015

Séquence 1: du 26 au 30 octobre 2015 au CREPS de Reims

A partir de la séquence 2, la formation se déroulera dans les structures d'alternance avec pour support les écoles de natation du club.

Séquence 2: 14 et 15 novembre 2015

Séquence 3: 6 et 7 février 2016

Séquence 4: 26 et 27 mars 2016

Séquence 5: du 4 au 8 avril 2016

Horaires : 9h-12h30 13h30-18h30

Le dimanche, fin à 17h au plus tard.

IMPORTANT : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge

Nombre de candidats : entre 8 et 15 candidats maximum

Coût pédagogique : 1200€ / 600€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07

L'obtention du BF3 et du BF4 confère à son titulaire une dispense de 3 UC/4 du DEJEPS.

L'obtention du BF3 dispense des conditions d'entrée au DEJEPS.

BREVET FEDERAL 4, Natation Course :

Le programme de formation, National catégorie d'âge

Qu'est-ce que je fais ?

- Je participe à la conception du plan de développement du club
- Je coordonne la mise en œuvre du projet sportif en natation course
- Je conçois et conduis le programme d'entraînement nécessaire pour évoluer à un niveau de pratique National en « Natation course »
- Je conduis une action de formation
- Je m'implique dans le fonctionnement de mon club
- J'assure la sécurité de la pratique et des pratiquants de mon groupe

Combien de temps dure la formation ?

- 138h de pratique avec les formateurs soit 20 jours de formation
- 160h de stage pratique avec un tuteur BF reconnu par l'ERFAN
- 35h sur une structure du PES
- 40h d'accompagnement à un déplacement

Que me faut-il pour m'inscrire à la formation ?

- Avoir 18 ans au 31/12 de l'année de formation et être licencié à la Fédération Française de Natation
- Etre titulaire du Brevet fédéral 3 + ENF 1, 2 et 3.
- Satisfaire au test de sécurité
- Etre titulaire du PSC1

BREVET FEDERAL 4, Natation Course :

Le programme de formation, National catégorie d'âge

Cette formation se déroulera sur 20 jours répartis entre septembre 2015 et juin 2016

Dossier d'inscription à remettre au plus tard le 24 septembre 2015 : <http://goo.gl/forms/JRxxg36t35c>

Tests d'entrée, positionnement, présentation de la formation : 1 et 2 octobre 2015 à Tomblaine

Séquence 1: 12 et 13 octobre 2015 à l'INSEP

Séquence 2: 16, 17 et 18 octobre 2015 (meeting international de Saint-Dizier) ou 9,10 et 11/11 au CREPS de Reims

Séquence 3: 30 novembre et 1^{er} décembre à Thionville ou Tomblaine

Séquence 4: 4, 5 et 6 janvier 2016 à Troyes

Séquence 5: 15 au 20 février 2016 à Vittel (stage régional Champagne-Ardenne)

Séquence 6 : laissée à l'initiative des ERFAN (formation des cadres)

Séquence 7: 18 et 19 avril 2016 à Tomblaine

Participation de l'INFAN ainsi que de la DTN sur différents modules, jury national pour les certifications

Horaires : 9h-12h30 13h30-17h * Horaires donnés à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés

Le dimanche, fin à 17h au plus tard.

IMPORTANT : Les dates sont susceptibles d'être modifiées, les coûts liés à l'hébergement et aux repas ne sont pas pris en charge

Nombre de candidats : entre 6 et 10 candidats maximum

Coût pédagogique : 2200€ / 1100€ en fonction du statut et sur demande auprès du CR07 + 80€ de frais de dossier (inclus tests de sélection et positionnement)

L'obtention du BF4 confère à son titulaire une dispense de 3 UC/4 du DEJEPS.

Procédure pour les BPJEPS AAN pour obtenir le BF 2

Pour qui?

- Je suis licencié à la FFN, titulaire des titres d'évaluateur ENF1 et ENF2
- Je suis titulaire du BPJEPS AAN

Quand?

5 septembre 2015

Où?

Siège de l'ERFAN, 2 rue Grenet Tellier, 51000 Châlons en Champagne.

Contenus de la formation :

- ✓ La fonction de tuteur
- ✓ La réglementation liée à l'accompagnement en déplacement d'un groupe de mineurs

Dossier d'inscription :

Sur demande auprès du Comité Régional

erfan.cr07@orange.fr

A remettre au plus tard le 1^{er} septembre 2015

Coût :

150€ / 75€ En fonction du statut et sur demande + 20€ par diplôme demandé (BF1 + BF2 =40€)

Une aide est possible pour les bénévoles qui ne sont pas pris en charge par l'OPCA, elle peut être obtenue auprès du Comité Régional (demande écrite de bourse de formation à joindre au dossier)

Pour pouvoir être tuteur dans le cadre de la formation fédérale, il faut être en possession d'un BF

II) FORMATION DES EVALUATEURS ET ARBITRES



FORMATION DES OFFICIELS

Cette formation est départementalisée, elle se déroule en soirée et/ou le week-end.

Prendre contact avec les formateurs départementaux

Officiels B : 9h de formation théorique + stage pratique

Officiels A : 9h de formation théorique + stage pratique

Coût : 40€, prise en charge par le Comité Régional

FORMATION DES ASSISTANTS ET DES EVALUATEURS ENF 1, 2 et 3

ENF1 Ardennes / Marne : 15 novembre 2015 à Châlons en Champagne

ENF1 Aube / Haute-Marne : 29 novembre 2015 à Troyes

ENF2 dans le cadre de la séquence 2 du BF2 : 28 novembre 2015 en matinée – Lieu à déterminer

ENF3 dans le cadre de la séquence 2 du BF3 : 4 octobre 2015 à Châlons en Champagne

ENF3 08 Natation course et eau libre : Samedi 10 octobre 2015 à Charleville-Mézières entre 8h30 et 12h30

Il faut avoir participé à deux sessions en tant qu'Évaluateur ou Assistant pour suivre la formation liée au niveau suivant.

ENF1 – Évaluateur de deux sessions de Sauv'nage – ENF2 – Évaluateur sur 2 Pass'sports de l'eau – ENF3

La formation d'évaluateur ENF se déroule sur 3 heures

Dossier d'inscription à remettre au plus tard une semaine avant l'entrée en formation

Coût : 20 € par niveau

III) FORMATIONS DIVERSES



FORMATION INFORMATIQUE

L'outil informatique est au cœur de la gestion administrative du club.

Ainsi peut-on trouver la gestion des licences, des formations, des compétitions, des sessions ENF à travers « ExtraNat ».

Pour permettre à l'ensemble des acteurs de notre natation régionale de maîtriser au mieux cet outil, l'ERFAN peut vous proposer des formations.

Celles-ci peuvent être mises en place au sein de chaque Comité Départemental et sur demande de celui-ci.

FORMATION DES BENEVOLES

L'ERFAN Champagne-Ardenne est au service des clubs régionaux.

Ainsi, sur demande, nous pouvons mettre en place des actions ponctuelles liées aux problématiques rencontrées et pouvant être remédiées par le biais de la formation. (Projet club, la responsabilité civile et pénale, la CCNS, les aides diverses etc...)

IV) FORMATION CONTINUE



FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. La préparation athlétique du sportif.

Publics : Formation ouverte en priorité aux entraîneurs régionaux Natation Course, des Ecoles de Natation jusqu'au plus haut niveau régional.

Effectifs : De 10 à 30 personnes maximum.

Dates : Samedi 12 au dimanche 13 septembre 2015, retour des inscriptions au plus tard le 25 août 2015

Volume horaire : 14h

Lieu : CREPS de Reims

Coût pédagogique : Salariés avec prise en charge 280 €

Licenciés avec bourse régionale 100 €

Repas et hébergement : 65 € - **Repas seul** (à préciser) : 45 €

Intervenants :

Michel CHRETIEN, entraîneur de Jérémy STRAVIUS – retour d'expérience

Cécile DUCHATEAU, collectif Horizon olympique 2020 – La préparation physique

Les ateliers GORDON, La communication entraîneur-entraîné

FORMATION CONTINUE DES TUTEURS (Construction du nageur et Pédagogie par l'action)

Préambule : Dans la continuité des actions proposées aux professionnels et bénévoles de nos activités, l'ERFAN Champagne-Ardenne organise une formation continuée pour les éducateurs sportifs en charge des activités aquatiques.

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. Le public cible sont les écoles de natation des clubs locaux, construction du corps flottant et projectile.

Publics : Formation ouverte en priorité aux professionnels du secteur, stagiaires BF et BPJEPS, tuteurs dans le cadre des formations professionnelles et fédérales, responsables des Ecoles de Natation.

Effectifs : De 10 à 20 personnes maximum. L'ERFAN Champagne-Ardenne se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Dates : Du lundi 8 au vendredi 12 février 2016

Volume horaire : 35H

Lieu : CREPS de Reims

Coût pédagogique : Salariés avec prise en charge 700€, stagiaires sans prise en charge Licenciés FFN en Champagne-Ardenne 500€ (possibilité de bourse régionale 250€), stagiaires sans prise en charge hors région 500€ Repas du midi du lundi au vendredi : 50€

(pour les repas du soir et l'hébergement, nous contacter avant fin septembre 2014, non compris dans le coût de la formation)

Intervenants : Stéphane TICHON et autres intervenants extérieurs

FORMATION CONTINUE DES ENTRAINEURS

(Construction du nageur et Pédagogie par l'action)

Préambule : Dans la continuité des actions proposées aux professionnels et bénévoles de nos activités, l'ERFAN Champagne-Ardenne organise une formation continuée pour les éducateurs sportifs en charge des activités aquatiques.

Objectifs : Acquisition de nouvelles compétences, mise à jour des connaissances dans le domaine théorique de l'apprentissage, mise en place de nouvelles stratégies de transformation technique du nageur. La construction du corps projectile et l'ébauche du corps propulseur ainsi que la respiration constituent la priorité du stage

Publics : Formation ouverte en priorité aux professionnels du secteur, stagiaires BF3 et BPJEPS, tuteurs dans le cadre des formations professionnelles et fédérales, responsables des Ecoles de Natation.

Effectifs : De 10 à 20 personnes maximum. L'ERFAN Champagne-Ardenne se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.

Dates : Du lundi 26 au 30 octobre 2015

Volume horaire : 35H

Lieu : CREPS de Reims

Coût pédagogique : Salariés avec prise en charge 700€, stagiaires sans prise en charge Licenciés FFN en Champagne-Ardenne 500€ avec bourse régionale 250€, stagiaires sans prise en charge hors région 500€
Repas du midi du lundi au vendredi : 50€

(pour les repas du soir et l'hébergement, nous contacter avant fin septembre 2015, non compris dans le coût de la formation)

Intervenants : Louis De LUCA et Stéphane TICHON

V) FORMATION PROFESSIONNELLE



BNSSA

3 formules sont proposées

- Formation continue

Préparation à l'examen du BNSSA, 2 entraînements par semaine en piscine,

Lundi et jeudi ainsi qu'un week-end dédié à l'étude de la réglementation

Dates : de novembre 2015 à avril 2016

Lieu : Châlons en Champagne et/ou Reims

Coût: 500 € (hors PSE1)

- Stage bloqué (réservé en priorité aux nageurs de bon niveau)

- 7 jours de formation pendant les vacances de février 2016 à Langres

Semaine 1 : PSE 1 + 2h00 de pratique en piscine du lundi au vendredi

Semaine 2 : 1h30 de pratique en piscine + 2 jours de réglementation

Coût : 500€ (avec PSE1)

- 7 jours de formation, 2 jours de réglementation, 5 jours de PSE1 + 1h30 de pratique en piscine / jour.

Dates : du lundi 4 au dimanche 10 avril 2016

Coût: 500 € (avec PSE1)

Lieu : Châlons en Champagne ou Reims

CAEP MNS (obligatoire tous les 5 ans)

Organisé en partenariat avec la DDCSPP des Ardennes

Dates : 24, 25 et 26 mai 2016

3 jours de formation

- Secourisme
- La natation scolaire
- La réforme des diplômes d'état
- La démarche pédagogique par l'action
- Pratique en piscine

COÛT : 250€

Dossier d'inscription sur demande au Comité Régional :

erfan.cr07@orange.fr

BPJEPS AAN (Brevet Professionnel)

Formation établie en partenariat avec le CREPS

Elle se déroule sur 1 année, 685 h de face à face pédagogique, 600h de pratique.

Cette formation vise le développement des compétences nécessaires au métier de MNS.

- Dossier d'inscription à télécharger sur le site du CREPS à retourner pour le 26/05/2015
- Tests de sélection les 11 et 12 juin 2015
- Début de formation le 7 septembre 2015
- Fin de formation en juin 2016
- Coût : 5635 €

3 séquences organisées :

Séquence 1: Le projet pédagogique

Séquence 2: Apprendre et enseigner la pluridisciplinarité

Séquence 3: Optimiser le fonctionnement de la structure

**L'obtention des BF1 et BF2 permet d'obtenir une dispense de 7 UC/10 du BPJEPS AAN
Soit un allègement de 475h en centre de formation et 475h en structure d'alternance**



Directeur

Stéphane TICHON

06.30.39.51.68

Secrétaire administrative

Reine LESAGE

03.26.70.58.59

**L'ERFAN Champagne-Ardenne
Une équipe à votre service !**

**ERFAN
Champagne-Ardenne**

erfan.cr07@orange.fr

<http://champagneardenne.ffnatation.fr>

<http://www.facebook.com/ErfanChampagneArdenne>

**2, rue Grenet Tellier
51000 Châlons en Champagne**



Responsable pédagogique

CTS

*Référent « Elu »
Michel BAILLON*

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Un lexique est disponible en fin de présentation

BE : Brevet d'Etat

BEESAN : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif aux Activités de la Natation

BF : Brevet Fédéral

BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

BP : Brevet Professionnel

BPJEPS AAN : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport Activités Aquatiques et de la Natation

CAEPMNS : Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur

CIAA : Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques

CREPS : Centre de Ressource d'Expertise et de Performance Sportive

DDCSPP : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

DE : Diplôme d'Etat

DES : Diplôme d'Etat Supérieur

DRJSCS : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

ENF : Ecole de Natation Française

ERFAN : Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation

FFN : Fédération Française de Natation

NC : Natation Course

NFS : Nagez Forme Santé

NS : Natation Synchronisée

OMS : Office Municipal des Sports

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé (par l'Etat)

PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1

PSE1 : Premiers Secours en Equipe de niveau 1

PSE2 : Premiers Secours en Equipe de niveau 2

UC : Unité Capitalisable

CCNS : Convention Collective Nationale du Sport